



Avis public d'élection Vote par correspondance

Municipalité de Labelle

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Mme France Bellefleur, CPA, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller – District 1

Poste de conseillère ou conseiller – District 2

Poste de conseillère ou conseiller – District 3

Poste de conseillère ou conseiller – District 4

Poste de conseillère ou conseiller – District 5

Poste de conseillère ou conseiller – District 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Horaire

Vendredi 19 septembre 2025	De 9 h à midi	De 13 h à 16 h 30
Lundi 22 septembre 2025	De 9 h à midi	De 13 h à 16 h 30
Mardi 23 septembre 2025	De 9 h à midi	De 13 h à 16 h 30
Mercredi 24 septembre 2025	De 13 h à 16 h 30	
Jeudi 25 septembre 2025	De 9 h à midi	De 13 h à 16 h 30
Lundi 29 septembre 2025	De 9 h à midi	De 13 h à 16 h 30
Mardi 30 septembre 2025	De 9 h à midi	De 13 h à 16 h 30
Mercredi 1 ^{er} octobre 2025	De 13 h à 16 h 30	
Jeudi 2 octobre 2025	De 9 h à midi	De 13 h à 16 h 30
Vendredi 3 octobre 2025	De 9 h à 16 h 30 de façon continue	

Nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès de la présidente d'élection.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025 de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 17 octobre 2025 à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente d'élection au plus tard le 17 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 20 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Josée Fournier.

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

France Bellefleur, CPA

Adresse : 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0

Téléphone : 819 681-3371, poste 5004

Donné à Labelle, ce 17 septembre 2025.

France Bellefleur, CPA

Présidente d'élection